



Châtillon-en-Diois, 23 mai 2024

Madame, Monsieur,

Les nouveaux statuts de l'Association Châtillon Arts et Vigne (janvier 2022) clôturent l'exercice comptable au 31 décembre. Aussi, nous vous adressons ce jour le bulletin d'adhésion pour l'année 2024.

Merci par avance pour votre soutien et votre intérêt qui nous permettent de poursuivre nos activités.

Dans un souci de gestion, nous vous remercions de vouloir bien nous adresser votre bulletin avant la fin du mois d'avril 2024.

Bulletin d'adhésion et de soutien Année 2024.

Coupon à retourner avec votre règlement à

Châtillon Arts et Vigne, 3 rue du Reclus, 26410 Châtillon-en-Diois.

M./Mme

Tél : Courriel (TRES LISIBLE) :

Adresse :

Désire(nt) soutenir l'association "Châtillon Arts et Vigne" et le festival (merci de cocher les cases)

en adhérant à l'Association "Chatillon Arts et Vigne" x 12 € = €

(Adhésion indispensable pour pouvoir participer aux décisions et voter à l'Assemblée Générale)

en faisant un don à l'association d'un montant de €

Total : €

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de "Association Chatillon Arts et Vigne" ou en numéraire. Nous vous adresserons un reçu fiscal au début de l'année 2025.

Je souhaite recevoir par courriel les informations sur les activités de l'association.

Date :

Signature

Châtillon Arts et Vigne, 3 rue du Reclus, 26410 Châtillon en Diois

☎ 04 75 21 25 91 ✉ chatillonartsetvigne@free.fr

🌐 www.chatillon-artsetvigne.fr